

BULLETIN D'INSCRIPTION

9^{ème} RONDE DU VAL ST PIERRE
Dimanche 11 février 2018

Val St Pierre Athlétisme - MJC Frontigny-Mecleuves
16 chemin de la Botte - 57245 MECLEUVES



COURSE:

inscription "couple - St Valentin" avec:
(1 bulletin par personne)

NOM:

Prénom:

Sexe Année de naissance:

Adresse N° Rue

Code postal Commune:

Adresse e-mail:

Club ou association:

LICENCIES FFA Joindre une photocopie de la licence
N° de licence (en cours de validité):

NON LICENCIES FFA: joindre un **certificat médical** de non-contre-indication
à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ou sa photocopie

POUR LES MINEURS: l'autorisation parentale est donnée par la signature du responsable légal (à mentionner sous la signature)	Signature (coureur ou responsable légal)
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------

REGLEMENT: chèque à l'ordre de MJC FRONTIGNY-MECLEUVES

Course 13,600 km: 9 € Courses enfants gratuites

Renseignements après 19h00 vspathle@gmail.com
P. Manzano: 06-61-45-29-85
A Assant: 03-87-38-21-95
Y. Hertzog: 06-08-30-00-97
F Mertiny: 03-87-21-03-83
A. Nora-Collard: 06-88-00-82-39 (enfants)



REGLEMENT

9^{ème} RONDE DU VAL ST PIERRE

PRESENTATION

La ronde du val St Pierre course pedestre organisée par Val St pierre Athlétisme - MJC Frontigny Mecleuves est ouverte à tous, licenciés et non licenciés selon les conditions ci-après:

- °Départ et arrivée près du foyer socio-éducatif du Lanceumont à Mecleuves,
- °Parcours sur routes ouvertes à la circulation et pistes cyclables vallonées (D+ 80m sur le 13,600 km),
- °Ravitaillements: sur le parcours (2 pour le 13,600km) et à l'arrivée,
- °Les suiveurs en VTT ou engins motorisés sont interdits,

PROGRAMME

Heure départ	distance	catégories	Années
10h00	13,600 km	à partir de cadets	2001 et avant
10h00	jeux athlé	éveils Poussins	2009-2011 2007-2008

INSCRIPTION

Nombre de dossards limités à 600 pour le 13,600 kms

Date limite le samedi 10 février 2018 à 12h00 ou dès que le nombre de dossards atteint.

Vous pouvez vous inscrire en ligne

°sur le site: le.sportif.com

tarif: 9 € - gratuit pour les enfants

! Pas de remboursement.

Une photocopie du certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ou d'une licence FFA valide est obligatoire pour obtenir un dossard. Ce document est conservé par l'organisateur

ACCUEIL / RETRAIT DES DOSSARDS

Un parking à proximité est à disposition de l'ensemble des concurrents, le stationnement est possible également dans les rues à proximité.

Des vestiaires (fermés mais non gardés) et des douches sont à la disposition des participants.

L'organisation décline toutes responsabilités en cas de vol.

La remise de dossard a lieu de 8h00 à 9h45 au foyer socio-culturel du Lanceumont (FSE).

Pas d'inscription sur place - limité à 600 participants

SECURITE ET SERVICE MEDICAL

Il sera conforme à l'arrêté préfectoral pour 600 participants et plus: la présence d'un médecin, d'une ambulance, d'une équipe de secouristes et la présence de signaleurs sur le parcours.

Les concurrents participent à la course sous leur entière responsabilité et doivent respecter le code de la route.

Il appartient aux non-licenciés de s'assurer personnellement (responsabilité civile).

La MJC Frontigny-Mecleuves a souscrit une assurance (responsabilité civile) au près de la MAIF.

Un participant n'ayant plus son dossard n'est plus sous la responsabilité de l'organisation

CLASSEMENTS et RECOMPENSES

Le classement général sera établi selon l'ordre des arrivées

Une Coupe aux 1ers du scratch hommes, femmes et couples arrivés ensemble et au 1er de chaque catégories

Un lot souvenir pour chaque concurrent

Un apéritif offert pendant la remise des prix

La ronde du val St Pierre est intégrée aux challenges "courir en moselle" et "courir pour Quentin"

*Le Comité d'Organisation se réserve tout droit exclusif d'utilisation des images lors des épreuves qu'il organise